

SÉNAT

Le mercredi 24 janvier 1962

La séance est ouverte à 3 heures de l'après-midi, le Président étant au fauteuil.

Prière.

DÉPÔT DE DOCUMENTS

L'honorable Walter M. Aseltine dépose sur le Bureau:

Budget d'établissement du Conseil des ports nationaux, pour l'année civile 1962, en conformité de l'article 80(2) de la Loi sur l'administration financière, chapitre 116, S.R.C. 1952, ainsi qu'un exemplaire de l'arrêté en conseil C.P. 1962-24, en date du 9 janvier 1962, approuvant ledit budget. (Texte anglais).

Rapport du ministère du Revenu national pour l'année financière terminée le 31 mars 1961. (Textes anglais et français).

Budget d'établissement de *Polymer Corporation Limited* pour l'année civile 1962, en conformité de l'article 80(2) de la Loi sur l'administration financière, chapitre 116, S.R.C. 1952; ainsi qu'un exemplaire de l'arrêté en conseil C.P. 1962-22, en date du 9 janvier 1962, approuvant ledit budget. (Texte anglais).

Les rapports suivants relatifs à l'article 6 de la Loi sur la Commission du tarif, chapitre 261, S.R.C. 1952:

1) Neuvième rapport de la Commission du tarif, en date du 13 avril 1961, sur l'enquête demandée par le ministre des Finances au sujet de la bourre, de l'ouate et des tissus enduits ou imprégnés—référence N° 125 (Textiles), (Textes anglais et français); ainsi qu'un exemplaire du compte rendu des audiences publiques tenues au cours de l'enquête; et

2) Dixième rapport de la Commission du tarif, en date du 28 juin 1961 sur l'enquête demandée par le ministre des Finances au sujet des chapeaux, casquettes et produits connexes—référence N° 125 (Textiles), (Textes anglais et français), ainsi qu'un exemplaire du compte rendu des audiences publiques tenues au cours de l'enquête.

Rapport de la Commission royale sur les transports (W. A. MacPherson, Q.C., président), Volume 11, daté de décembre 1961, accompagné d'un résumé dudit rapport. (Textes anglais et français).

DIVORCE

ADOPTION DU RAPPORT DU COMITÉ

L'honorable Arthur W. Roebuck, président du comité permanent des divorces, présente le premier rapport du comité:

1. Le comité demande l'autorisation de siéger pendant les ajournements du Sénat, ainsi que pendant les séances du Sénat.

2. Le comité demande, en outre, l'autorisation de nommer autant de sous-comités qu'il jugera nécessaires pour étudier les questions de divorce que le comité des divorces pourra leur déléguer et d'en fixer le quorum, le sous-comité, dans chaque cas, devant faire connaître ses conclusions au comité principal.

Son Honneur le Président: Honorables sénateurs, quand étudierons-nous le rapport?

L'honorable M. Roebuck: Honorables sénateurs, ce rapport ne renferme rien de nouveau. C'est celui que présente chaque session le comité permanent et c'est le même que celui de la dernière session. J'en propose l'adoption.

(Le rapport est adopté.)

DISCOURS DU TRÔNE

MOTION TENDANT À L'ADRESSE EN RÉPONSE
—AJOURNEMENT DU DÉBAT

Le Sénat aborde l'étude du discours que Son Excellence le Gouverneur général a prononcé lors de l'ouverture de la session.

(Texte)

L'honorable Léon Méthot propose, appuyé par l'honorable Malcolm Hollett:

Que l'Adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada afin de lui offrir les humbles remerciements de cette Chambre pour le gracieux discours qu'il a plu à Son Excellence de prononcer devant les deux Chambres du Parlement:

A Son Excellence le major-général Georges-P. Vanier, compagnon de l'Ordre du service distingué, à qui ont été décernées la croix militaire et la décoration des Forces canadiennes, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada: Qu'il plaise à Votre Excellence:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, en Parlement assemblés, prions respectueusement Votre Excellence d'accepter nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle adressé aux deux Chambres du Parlement.

Honorables sénateurs, en prenant la parole pour proposer l'Adresse en réponse au discours du trône et avant de discuter la motion